

## TARIFS INDICATIFS JOURNALIERS\* DE MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SON

<b>NIVEAU 1**</b>	<b>400 € HT***</b>
<b>NIVEAU 2**</b>	<b>450 € HT***</b>
<b>NIVEAU 3**</b>	<b>500 € HT***</b>
<b>NIVEAU 4**</b>	<b>550 € HT***</b>
<b>NIVEAU 5**</b>	<b>600 € HT***</b>

\* Le tarif journalier correspond à la mise à disposition d'un technicien son qualifié et expérimenté dans le cadre d'une prestation. Les tarifs énoncés comprennent la préparation du matériel technique.

\*\* Le niveau de prestation dépend de plusieurs facteurs notamment la complexité et/ou la durée de la prestation, la compétence du technicien sollicité...

Ex : patch → tarif niveau 1 (400 € HT)

Ex : mixeur → tarif niveau 3 (500 € HT)

Pour toute demande d'information complémentaire veuillez nous contacter, nous nous tenons à votre entière disposition. Le niveau de prestation est explicité dans le cadre du devis qui vous est proposé à votre demande.

\*\*\* A chaque journée de prestation, il convient de rajouter un défraiement de 15 € HT par repas relatif aux frais de restauration du personnel. Si la restauration du personnel est prévu sur place (ex : catering), les défraiements évoqués précédemment ne seront pas facturés.